



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la 43^{ème} réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue le 19 décembre 2023, en présence du comité d'investissement :

La Vice-Présidente souhaite la bienvenue aux membres présents du comité directeur et du comité d'investissement. Le Président se joint à la réunion ultérieurement.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est adopté par le comité directeur.

2. Adoption du PV de la 42^{ème} réunion du comité directeur

Le procès-verbal de 42^{ème} réunion du comité directeur du 28 septembre 2023 ainsi que l'extrait y relatif sont adoptés à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

3. Communications du Président

La Vice-Présidente annonce que Madame Christine Goy a démissionné de son poste de membre du comité directeur avec effet au 1^{er} décembre 2023 suite à sa nomination en tant que secrétaire générale du Conseil de Gouvernement. Un remplaçant sera nommé dans les meilleurs délais.

4. Rapport PPC Metrics (Suite)

La Vice-Présidente présente les derniers développements de ce dossier et informe qu'une entrevue avec le nouveau ministre des Finances, Gilles Roth, a eu lieu dans ce contexte début décembre.

Monsieur le ministre a conclu que le FSIL conserve sa structure et stratégie d'investissement actuelles, compte tenu de son fonctionnement efficace et des contraintes des marchés financiers qui ne permettent pas au Fonds souverain de rendre son portefeuille d'investissement entièrement vert.

A noter que l'accord de coalition ne contient aucune référence au FSIL.



5. Rapport trimestriel au 30 septembre 2023

Les membres du comité directeur marquent leur accord avec le rapport trimestriel qui leur a été transmis en amont de la réunion.

6. Reporting mensuel

Le comité directeur discute des reportings établis par l'agent bancaire du Fonds souverain pour les mois de septembre à novembre 2023 et envoyés aux membres du comité directeur par voie électronique.

7. Proposition du comité d'investissement en matière de gestion des liquidités

Etant donné que les comptes courants ne sont pas rémunérés actuellement, le comité d'investissement propose au comité directeur de placer les liquidités disponibles sur le compte courant (supérieures à 100k EUR) dans des dépôts à terme hebdomadaires.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

8. Divers

Le Président rappelle le délai légal de fin mars pour la soumission des comptes du Fonds Souverain au Conseil de Gouvernement pour approbation, ainsi que pour la transmission du rapport d'activité au Conseil de Gouvernement et à la Chambre des Députés.

Afin d'approuver les comptes et de respecter les délais légaux, la prochaine réunion du comité directeur a été fixée au début de mars 2024.

Pour extrait conforme.

Fait à Luxembourg, le 7 mars 2024.

Bob Kieffer
Président